

Image not found or type unknown



Acre obtention long

Par **Alex poissonnier**, le **10/09/2020 à 20:55**

Bonjour,rnrnJ'ai crée mon EURL et, apparemment, pour bénéficier de l'acre, l'Urssaf me dis que je dois obligatoirement déclarer un salarié afin qu'ils m'envoient une attention pour pôle emploi. Est-ce vrai ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **11/09/2020 à 08:42**

Bonjour,rnrnC'est simple, l'employé c'est vous créateur et gérant de cette EURL.

Par **Alex poissonnier**, le **11/09/2020 à 11:57**

D'accord donc je doit me déclarer en tant que salarié si j'ai bien compris ?